

PROGRAMMATION DE LA MAISON JACQUES-FERRON

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<i>les levers</i>	9h : Lever	9h : Lever	9h : Lever	9h : Lever	9h : Lever	midi : Lever	midi : Lever
<i>Les réunions des résidents</i>	9h30 : Réunion « PRÉPARATION DES MENUS DE LA SEMAINE »			9h30 : Réunion « VIE DE GROUPE » et « VOLET ACTIVITÉ »	9h30 : Réunion « VIE QUOTIDIENNE » et « VOLET ACTIVITÉ »		Préparation du brunch
<i>Les tâches quotidiennes</i>	10 à 10h30 : Tâches quotidiennes	10 à 10h30 : Tâches quotidiennes	10 à 10h30 : Tâches quotidiennes	10 à 10h30 : Tâches quotidiennes	10 à 10h30 : Tâches quotidiennes	Jusqu'à 13h Tâches quotidiennes	Jusqu'à 13h Tâches quotidiennes
<i>Les activités</i>		Midi : Moisson Rive-Sud (aux 2 semaines) <i>Nous avons besoin de l'aide de tous!</i>	11h30 : Groupe de marche 11h : Préparation du dîner communautaire Midi : Dîner communautaire	10h : Épicerie avec Claire – <i>1 ou 2 résidents accompagnent Claire</i>	11h : Atelier de cuisine		Midi : Brunch « Retrouvailles » résidents actuels et les anciens
12 À 13H DÎNER DES INTERVENANTS – LES INTERVENANTS SONT NON DISPONIBLES							
<i>Les soupers communautaires et les activités</i>	15h30 : Préparation du souper communautaire 17h : Souper communautaire	13h30 : atelier de création (aux deux semaines) 15 : Atelier réparation de vélo (l'été) 15h30 : Préparation du souper communautaire 17h : Souper communautaire	13 à 16h : Réunion des intervenants – les intervenants sont non disponibles	13h : Livraison de l'épicerie – <i>Nous avons besoin de votre aide pour la ranger</i> 15h30 : Préparation du souper communautaire 17h : Souper communautaire	13 à 16h : Activité extérieure 15h30 : Préparation du souper communautaire 17h : Souper communautaire	15h30 : Préparation du souper communautaire 17h : Souper communautaire	
<i>Les activités</i>		15h30 à 17h : Atelier musique			Location et visionnement du film payé par la MJF		
<i>Couvre-feu</i>	23h : Couvre-feu	23h : Couvre-feu	23h : Couvre-feu	23h : Couvre-feu	24h : Couvre-feu	24h : Couvre-feu	23h : Couvre-feu

- À noter que la participation aux réunions, aux tâches quotidiennes, aux rencontres psychosociales, aux rencontres psychothérapeutiques est obligatoire.
- Les activités de la semaine sont organisées avec les résidents à la réunion du vendredi.